



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-HQU-164

Déposé le : 04.12.18

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Quelles mesures le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DES) prévoit-il pour empêcher une concurrence déloyale entre livreurs habituels et livreurs sous contrat avec Uber Eats ?

Question posée

À Genève, Uber Eats vient de faire son apparition dans le secteur de la livraison de repas à domicile. La société de plateforme a déjà annoncé qu'elle entendait aussi offrir ses services de livraison de repas à domicile dans le canton de Vaud. Uber Eats définit les tarifs et génère les commandes que les livreurs Uber Eats doivent acheminer aux clients. Compte tenu des pratiques d'Uber, le risque est grand que cette activité échappe à toute forme de signalement, d'imposition et de contrôle. Si dans le canton de Genève, un contrat type de travail (CTT) fixe des salaires minimaux impératifs et un minimum de protection pour le transport de choses pour le compte de tiers, il n'en existe pas dans le canton de Vaud. Quelles mesures le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DES) prévoit-il pour empêcher une concurrence déloyale entre livreurs habituels et livreurs sous contrat avec Uber Eats ?

Nom et prénom de l'auteur :

Tschopp Jean

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :